Les copropriétaires sous-signés
De la copropriété « nom de la copropriété »

ville, date

Envoi par courrier simple / e-mail + recommandé

Concerne : organisation d'une assemblée générale extraordinaire

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article Art. 3.87 §2, les copropriétaire soussignés représentant plus de 20% des quotités vous demandent de convoquer une assemblée générale extraordinaire dans les 30 jours calendrier, avec les points suivants :

- Election du président de séance ;
- Révocation ou démission du syndic actuel (selon la situation, choisir l'une des deux possibilités) ;
- Election d'un nouveau syndic – Présentation du/des candidat(s) – Voir annexes ;
- Signature du contrat de syndic ;
- Modalités de transmission du dossier.

Selon les modalités prévues par l'article 3.87 §2, l'un des signataires aura le droit de convoquer ladite assemblée générale extraordinaire si vous ne remplissiez pas vos obligations dans les délais légaux.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Nom et prénom	Millièmes	Signature
	Total : /	